



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ
EN DATE DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente juin à 09h30, s'est tenue une réunion du Conseil scientifique de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, sous la présidence de Monsieur le Recteur. Étaient présents : liste est annexée au présent procès-verbal.



Ordre du jour :

1. Bilans des vice-rectorats ;
2. Nomination des responsables d'équipes de domaines de formation ;
3. Séjour scientifique de haut niveau et participation à des manifestations scientifiques ;
4. Divers.

Monsieur le Recteur a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil. Après la présentation de l'ordre du jour, les points ont été abordés successivement.

1. Bilans des vice-rectorats

Concernant ce point, le Recteur a invité les vice-recteurs à présenter le bilan des activités de leurs services respectifs pour l'année universitaire 2025-2026. En l'absence du vice-recteur DPO, retenu par d'autres obligations professionnelles, son bilan a été présenté par le Vice-recteur PGRS.

A) Vice-Rectorat de la Formation Supérieure, du Premier et Deuxième Cycles, de la Formation Continue et les Diplômes et la Formation Supérieure de Graduation

- Effectifs étudiants : L'université compte 44 160 inscrits en graduation, dont 62% en cycle Licence, 22% en Master, 11 % Sciences médicales, 4% Classique et 1% ENS ;
- Diversité des formations : L'offre pédagogique comprend 3 formations médicales, 12 classiques et 188 parcours LMD (119 Masters et 69 Licences) ;
- Diplômés de la promotion 2026 : Un total de 9 180 diplômés a été formé, les Facultés des Sciences Humaines et des Lettres étant les plus importantes en volume ;
- Clôture de l'année : Toutes les facultés ont officiellement clôturé l'année universitaire 2025-2026 au 30 juin ;

- Taux de soutenance : Le taux d'achèvement des soutenances était de 68 % au 30 juin, avec une projection de 85 à 90 % pour la mi-juillet ;
- Capacité d'accueil 2026 : Ouverture de 10 400 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers, majoritairement en LMD (79%) et le reste est reparti comme suit : 8 % Classique, 5% Sciences Médicales, et 8% ENS ;
- Domaines attractifs : Les capacités les plus fortes concernent le Droit, les SNV et les Sciences Économiques avec 1 200 places chacun ;
- École Normale Supérieure (ENS) : L'université propose 835 places spécifiques pour l'ENS;
- Numérisation (PROGRES) : Les réinscriptions ont débuté le 23 juin 2026 via la plateforme numérique dédiée tandis que le paiement des frais d'inscription et de transport aura lieu du 13 au 25 juillet 2026 ;
- Les transferts et les réorientations auront lieu ultérieurement via PROGRES, selon un calendrier qui sera fixé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Les autres opérations de début d'année universitaire 2026–2027 (Réintégration, inscription dans le cadre du quota de 20% des Masters, inscription à un deuxième diplôme, etc.) ont débuté en ligne le 24 juin 2026 et se poursuivront jusqu'au 9 juillet 2026.



B) Vice-rectorat charge de la formation supérieure du troisième cycle, de l'habilitation universitaire, de la recherche scientifique et de la formation supérieure de la post-graduation

- Soutenances doctorales : Enregistrement de 92 soutenances de doctorat LMD, 51 en Sciences et 13 en Sciences Médicales (DESM) ;
- Formation complémentaire des doctorants 2024-2025 : La formation est achevée en assurant les six matières selon les référentiels. Pour la langue anglaise, 74,36 % des doctorants ont validé le niveau B2 ;
- Production Scientifique : Une croissance continue avec 362 publications (Scopus) et 219 (Web of Science) en 2025, portant le total pour les cinq dernières années de l'université à 1 424 publications (Scopus) et 929 (Web of Science) ;
- Projets de recherche : 64 projets PRFU en cours. Pour les PNR, 01 projet en cours, 01 achevé, et 01 agréé en 2026 ;
- Assainissement du fichier des doctorants : Une opération sur PROGRES vise à assainir le fichier des doctorants est engagée dont le taux d'avancement est de 90% ;
- Promotion des enseignants : promotion de 33 Maîtres de conférences classe A (Session 8) et 17 Professeurs (Session 53) ;

- Expertise pédagogique : Préparation de la mise en œuvre des référentiels nationaux d'expertise des supports pédagogiques destinés à l'enseignement en présentiel et à distance (Utilisation de la plateforme OCE - Online Courses Expertise) ;
- Évolution des laboratoires : Création d'un laboratoire en Sciences Pharmaceutiques et dissolution de trois laboratoires (REDYL, LADROTECH, LAMOMS) ;
- Positionnement national : L'université se classe 3ème en Algérie selon le Times Higher Education (WUR) et 5ème selon UniRank en 2026 ;
- Soutien financier : Un budget de 21,05 millions DA est alloué spécifiquement aux doctorants, complété par 23,7 millions DA pour le consommable et la maintenance.



C) Vice-rectorat chargé des Relations Extérieures (VRELEX)

- Conventions nationales : Le nombre d'accords actifs est passé de 107 à 126, incluant des partenariats avec les directions de wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Partenariats industriels : 42 conventions sont signées avec des entreprises majeures comme Pharmalliance, Sonatrach, ENIEM et Huawei, ... ;
- Rayonnement international : L'université maintient 32 conventions actives avec des établissements étrangers (France, Canada, USA, Serbie, ...) ;
- Manifestations scientifiques : Organisation de 44 événements durant l'exercice, dont 4 colloques internationaux ;
- Mobilité internationale : 1 077 séjours de perfectionnement enregistrés en 2025, dont 662 séjours scientifiques de haut niveau (SSHN). Des bourses résidentielles ont été attribuées vers l'Allemagne, la Pologne, la Malaisie et le Japon ;
- Propriété intellectuelle : 28 brevets déposés et un brevet déjà obtenu ;
- Soutien à l'entrepreneuriat : Le Centre de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) a formé 508 personnes et validé 173 dossiers de financement de PME, dont 27 en activité actuellement ;
- Incubateur de projets : Suivi de 204 projets innovants en cours, avec l'obtention de 43 labels pour des projets innovants et 16 projets acceptés pour financement (protomarket). Ces performances ont permis à notre incubateur de se classer à la troisième place à l'échelle nationale en matière d'innovation pour l'année 2025 ;
 - Programmes européens : Participation active à Erasmus+ avec 6 projets ICM et 4 accords de mobilité (Turquie, Italie, Serbie, Pologne) ;
 - Démarche qualité : La cellule Assurance-Qualité prépare la certification ISO la deuxième autoévaluation et un nouveau projet d'établissement.

D) Vice-rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation

- Portefeuille d'investissement : Gestion simultanée de 87 opérations, dont 81 % relèvent du programme 49 (Enseignement et formation) et 17 % du programme 50 (Recherche) ;
- Achèvement des projets : 42 opérations sont achevées à 100 %, marquant une étape importante dans la livraison des infrastructures ;
- Objectifs de clôture : L'université vise la clôture de 33 opérations en 2026, avec 13 clôtures déjà effectives au 30 juin 2026 ;
- Gestion des reliquats : Neuf opérations terminées sont maintenues ouvertes pour solliciter la réutilisation de reliquats financiers significatifs auprès du ministère ;
- Mise à niveau des laboratoires : Un plan global concerne les 33 laboratoires de recherche ; 15 sont en cours (60 % d'avancement) et 12 ont été notifiés en 2026 ;
- Projet Hasnaoua II : Le dossier de construction de 20 laboratoires fait l'objet d'une demande de réévaluation suite à l'insuffisance de l'Autorisation d'Engagement (AE). Un dossier complet de réévaluation a été transmis au ministère ;
- Équipement FABLAB : Le cahier des charges pour l'équipement de FABLAB a été visé par la Commission des marchés publics (CMP). Ce laboratoire est domicilié à la faculté de Génie Electrique et d'Informatique ;
- Espace commun de recherche : Les capacités de l'ensemble des laboratoires seront renforcées par une opération d'équipement scientifique dont le cahier des charges a été validé ;
- Plateau technique de Tamda : Le dossier d'équipement a été transmis à la commission sectorielle du ministère pour examen le 8 juillet 2026 ;

À l'issue de la présentation des bilans par les vice-recteurs, Monsieur le Recteur a invité les membres du Conseil à formuler leurs questions ou demandes d'éclaircissements. Les interventions des membres ont principalement porté sur les axes suivants :

1. Intelligence artificielle (IA)

Des membres du Conseil préconisent l'élaboration d'une charte sur l'utilisation de l'IA et soulignent l'importance de se préparer aux enjeux éthiques liés à ces technologies.

2. Gestion du corps enseignant et pédagogie

- Certains membres ont souligné que le problème récurrent des mutations engendre un manque d'effectifs, ce qui freine l'ouverture de nouvelles spécialités. Ils proposent d'imposer un nombre minimal d'années d'exercice avant toute demande de mutation.

- Des demandes ont été formulées par certains membres afin d'obtenir des données précises sur la charge pédagogique et le taux d'absentéisme.
- Pour lutter contre le décrochage et l'absentéisme des étudiants, des membres du Conseil suggèrent la généralisation du contrôle continu.

3. Surveillance et intégrité des examens

- Il est proposé d'adapter le règlement intérieur à l'usage des technologies mobiles (en considérant, par exemple, tout téléphone allumé comme une tentative de fraude) et de durcir les sanctions.
- Des membres ont demandé d'uniformiser les consignes de surveillance des examens et de communiquer le taux de fraude à l'échelle de l'université.
- Des membres ont également souligné que des actions de sensibilisation sont nécessaires pour lutter contre les dégradations matérielles (écritures sur les murs et les tables).

4. Recherche scientifique

Les membres ont sollicité l'allocation d'un budget spécifique aux enseignants membres des laboratoires, sur le modèle des doctorants, et ont souhaité l'ouverture de nouveaux projets PRFU.

5. Communication de l'information et certification ISO

- Des lacunes ont été signalées par certains membres concernant la diffusion de l'information au sein de l'établissement, et ces derniers ont demandé une amélioration de la communication interne.
- Un point de situation sur la certification ISO a également été demandé par certains membres, celle-ci étant jugée essentielle pour améliorer la visibilité et le classement international de l'université.

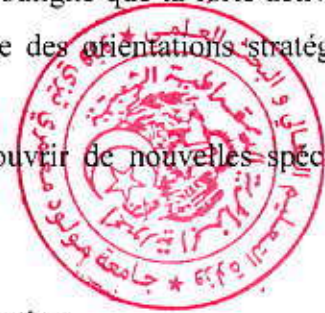
En conclusion des débats, Monsieur le Recteur a apporté un éclairage complémentaire sur la situation de l'établissement. Ainsi, le bilan s'avère encourageant au vu de la dynamique actuelle, tout en nuancant les résultats au regard des périodes précédentes, durant lesquelles les opportunités de développement des infrastructures de recherche et d'acquisition d'équipements n'ont pu être pleinement concrétisées. Un temps important a été consacré à la restauration d'un environnement de travail favorable aux étudiants et aux enseignants.

Le Recteur a salué le bon déroulement des enseignements et des examens, ainsi que la progression de la production scientifique, tout en insistant sur une sensibilisation accrue pour l'améliorer davantage dans les années à venir. Il a indiqué que l'université poursuit la réalisation



de nouvelles infrastructures, notamment un bloc de recherche regroupant 20 laboratoires, ainsi que la réhabilitation des structures existantes. Il a également souligné que la forte activité de l'Incubateur, du CDE et du BLEU témoigne de la pertinence des orientations stratégiques adoptées.

Enfin, Monsieur le Recteur a insisté sur la nécessité d'ouvrir de nouvelles spécialités stratégiques, telles que le Génie des procédés.



2. Nomination de responsables d'équipes domaines de formation

Le Vice-Recteur chargé de la pédagogie a présenté la proposition de nomination, formulée par la Doyenne de la *Faculté des Lettres et des Langues (FLL)*, de Madame **OULD AHMED Nouara** épouse **HEDDAM**, maître de conférences, classe A, au poste de responsable de l'équipe du domaine de formation *Langue et Littératures Arabes (LLA)*.

À l'issue de cette présentation, Monsieur le Recteur a invité les membres du Conseil à se prononcer sur cette proposition de nomination. Aucune objection n'ayant été formulée, le Conseil a émis un avis favorable à cette nomination.

3. Divers

Au titre des points divers, deux sujets ont été inscrits à l'ordre du jour :

- Séjours scientifiques de haut niveau et la participation aux manifestations scientifiques ;
- Recours introduit par la doctorante ALIOUA Sonia concernant la recevabilité de l'article scientifique versé dans son dossier de soutenance de doctorat.

1. Séjours scientifiques de haut niveau et la participation aux manifestations scientifiques

Conformément à l'arrêté 345 du 09 mars 2026, le vice-rectorat des relations extérieures a fait un appel à candidatures pour le programme spécial portant sur la formation en langue anglaise. Après avoir attendu jusqu'à la fin du mois de juin, seuls 21 postulants, au niveau de toute l'université, étaient retenus pour suivre cette formation. Après avoir pris connaissance de cette donnée et tenant compte des lenteurs des formalités d'obtention de visas, en particulier, pour les pays de l'espace Schengen, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un avis favorable à l'activation de l'article 6 dudit arrêté. Ce dernier autorise, donc, le transfert du montant restant des 80% du budget alloué à ce programme spécial pour alimenter les montants, déjà, réservées aux séjours scientifiques de haut niveau (SSHN), à la participation aux manifestations scientifiques (PMS) et aux séjours scientifiques de perfectionnement (SSP) à l'étranger.

Le CSU a émis un avis favorable aux demandeurs de séjour scientifiques à l'étranger dont les noms sont ci-dessous :

N°	Nom et Prénom	Destination	Durée	Rattachement	Nature du séjour
1	BOUDA Ahmed	Paris/France	15 jours	Rectorat	SSHN
2	AOUCHICHE Hocine	Istanbul/Turquie	15 jours	Rectorat	SSHN
3	ASMA Farid	Istanbul/Turquie	15 jours	Rectorat	SSHN
4	KHATTAOUI Mohamed	France/Paris	15 jours	Rectorat	SSHN
5	BOUKHERROUF Ramdane	Paris/France	15 jours	Rectorat	SSHN
6	ASMA Farid	Bangkok/ Thaïlande	06 jours	Rectorat	PMS
7	KARA Redouane	France	15 jours	FGEI	SSHN
8	ZOUAOUI Salah	Paris/France	15 jours	FGC	SSHN
9	METAHRI Med/Said	Nantes/France	15 jours	FSBSA	SSHN
10	SAAL Amar	Suisse	15 jours	FS	SSHN
11	IGLOULI Mohammed	France	15 jours	FDSP	SSHN
12	GUERCHOUH Lydia	Paris/France	15 jours	FLL	SSHN
13	LAICHE Mohammed	Le Caire/Egypte	15 jours	FSECSG	SSHN
14	BOUTABA Farid	France	15 jours	FSHS	SSHN
15	TALEB Amar	Paris/France	07 jours	FM	PMS

2. Recours introduit par la doctorante ALIOUA Sonia concernant la recevabilité de l'article scientifique versé dans son dossier de soutenance de doctorat.

Le Vice-Recteur chargé de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, de l'Habilitation Universitaire, de la Recherche Scientifique et de la Formation Supérieure de Post-Graduation a présenté le recours introduit par Mme ALIOUA Sonia, doctorante en Génie civil, option : Géotechnique.

Le Vice-Recteur a exposé le contenu du recours en précisant que la doctorante a publié un article dans la revue *Transportation Infrastructure Geotechnology*, classée en catégorie B par la DGRSDT. Toutefois, son dossier de soutenance a reçu un avis défavorable de la part des instances scientifiques de la faculté de génie de la construction du fait que l'article présenté n'est pas considéré comme un article de recherche. Suite à cet avis, les services du rectorat ont été saisis et ont constaté que l'article, classé par l'éditeur dans la catégorie « *Technical Paper* », répond aux exigences établies par le CSU dans sa session du 28 février 2022. Cette appréciation a été confortée par la correspondance N°25 de la DGRSDT, adressée le 03 mai 2026 à la doctorante, confirmant que l'article concerné constitue bien un article de recherche et qu'il est, à ce titre, recevable pour une soutenance de doctorat. A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil ont estimé que la catégorie « *Technical Paper* » correspond à un article de recherche et satisfait aux exigences fixées par la DGRSDT et le CSU pour l'autorisation de soutenance. En conséquence, le Conseil scientifique de l'université a accueilli favorablement le recours de la doctorante et a jugé l'article recevable.

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Recteur a profité de l'occasion pour annoncer la réception de nouvelles infrastructures pédagogiques au cours de la prochaine année universitaire. Ces nouvelles réalisations permettront de restructurer la répartition des infrastructures entre les différentes facultés, de manière à regrouper les facultés d'un même domaine sur un même campus. Cette réorganisation permettra également de libérer certains blocs pédagogiques, qui pourront être réaffectés aux facultés confrontées à un déficit en espaces pédagogiques.

Enfin, Monsieur le Recteur a remercié les membres du Conseil pour la qualité des débats, la pertinence de leurs observations ainsi que les propositions constructives formulées au cours de la séance. Il a souligné que l'ensemble de ces recommandations sera pris en considération dans les actions futures de l'université. Il a ensuite souhaité à tous les membres d'agréables vacances

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 13h45.

Le Président

